ALC AUDIT
bakertilly
STREGO

Bureau Lorient
Centre d'Affaires Le pré aux Clerc
CS 90016
4 rue Abbé Laudrin
56324 LORIENT Cedex

T : +33 2 97 64 37 64
F : +33 2 97 64 42 43

contact@tjcompta.com
www.tersigueljolivet.com

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou
CP3429 - 56034 VANNES CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

ALC Audit SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
S.A.S. au capital de 151.000 euros - R.C.S. LORIENT B 389 396 557. Membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou – CP3429 - 56034 VANNES CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

Aux membres de l'association du Comité départemental du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Comité départementale du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes

qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes notamment assurés de la correcte appréciation des legs à recevoir en cours de traitement auprès du Comité National.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LORIENT, le 08 avril 2019

Le commissaire aux comptes
ALC AUDIT

Stéphane PIQUEE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2018 à 12-2018 Brut	A déduire	Net	01-2017 à 12-2017
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets		1.418,71	1.418,71		
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1.418,71	1.418,71		
Terrains		15.000,00		15.000,00	15.000,00
Constructions		1.064.877,06	219.576,37	845.300,69	786.769,63
Inst. tech., matériel et outillage indus		1.439,99	949,60	490,39	778,39
Autres immobilisations corporelles		113.595,54	94.748,88	18.846,66	32.712,36
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1.194.912,59	315.274,85	879.637,74	835.260,38
Participations		855,27		855,27	107,10
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		855,27		855,27	107,10
ACTIF IMMOBILISE		1.197.186,57	316.693,56	880.493,01	835.367,48
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés		17.821,33		17.821,33	14.655,58
Autres créances		106.311,04		106.311,04	81.557,44
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
CREANCES		124.132,37		124.132,37	96.213,02
Valeurs mobilieres de placement		249.878,00		249.878,00	249.878,00
Disponibilités		681.571,31		681.571,31	909.632,31
TRESORERIE		931.449,31		931.449,31	1.159.510,31
ACTIF CIRCULANT		1.055.581,68		1.055.581,68	1.255.723,33
Charges constatées d'avance					
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		2.252.768,25	316.693,56	1.936.074,69	2.091.090,81
ENGAGEMENTS REÇUS					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					
LEGS NET A REALISER					

ALC AUDIT

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte Type	01-2018 à 12-2018	01-2017 à 12-2017
Fonds associatifs sans droits de reprise	0,00	0,00
Ecart de réevaluation	0,00	0,00
Fonds de Réserves Générale	349.608,00	349.608,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées	0,00	0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales	0,00	0,00
Report à nouveau	913.954,27	954.406,98
RESULTAT DE L'EXERCICE	-49.681,79	-40.452,71
Fonds associatifs avec droits de reprise	0,00	0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.	0,00	0,00
Subventions d'investissements	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
FONDS ASSOCIATIF	1.213.880,48	1.263.562,27
Produit émissions titres participation	0,00	0,00
Avances conditionnées	0,00	0,00
AUTRES FONDS PROPRES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	27.438,00	22.622,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27.438,00	22.622,00
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement	0,00	0,00
Fonds dédiés sur autres ressources	0,00	0,00
FONDS DEDIES	0,00	0,00
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (	271.035,10	197.119,16
Emprunts & dettes financières divers (3)	300,57	387,39
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	271.335,67	197.506,55
AVANCES & ACPT / COMMANDES EN COURS	0,00	0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	97.219,38	97.113,91
Dettes sociales	60.321,94	62.796,47
Dettes fiscales	1.472,00	746,00
Dettes s/immob et cptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	264.407,22	446.743,61
Legs & donations en cours de réalisation	0,00	0,00
AUTRES DETTES	423.420,54	607.399,99
DETTES	694.756,21	804.906,54
Produits constatés d'avance (1)	0,00	0,00
Ecart conversion passif	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	1.936.074,69	2.091.090,81
ENGAGEMENTS DONNES	0,00	0,00
(1) dont à moins d'un an		
(2) concours banc. courants, soldes cr.		
(3) dont emprunts participatifs		
TOTAL GÉNÉRAL	**-1.936.074,69**	**-2.091.090,81**

ALC AUDIT

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2018 à 12-2018	01-2017 à 12-2017	Calcul
Ventes de marchandises		13.228,70	6.098,00	0,00
Production vendue biens		0,00	0,00	0,00
Production vendue services		167.010,49	143.517,91	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION		180.239,19	149.615,91	0,00
Production stockée		0,00	0,00	0,00
Production immobilisée		0,00	0,00	0,00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE		0,00	0,00	0,00
Subvention d exploitation		30.826,86	38.473,81	0,00
Reprise amortissements provisions & charges		0,00	0,00	0,00
Transfert de charges		6.359,77	8.170,32	0,00
Autres produits		892.506,48	905.086,55	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		929.693,11	951.730,68	0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1.109.932,30	1.101.346,59	0,00
Achats de marchandises		6.552,77	4.461,98	0,00
Variation de stock (marchandises)		0,00	0,00	0,00
Achats mat. prem & prest services		102.422,04	94.780,89	0,00
Variation de stock (mat.prem.approv.)		0,00	0,00	0,00
ACHATS		108.974,81	99.242,87	0,00
Services extérieurs & autres (a)		246.881,14	234.567,34	0,00
SERVICES EXTERIEURS		246.881,14	234.567,34	0,00
Impôts taxes & versements assimilés		10.414,66	9.116,78	0,00
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		10.414,66	9.116,78	0,00
Salaires & traitements		217.732,29	212.983,64	0,00
Charges sociales		78.791,01	78.622,38	0,00
FRAIS DE PERSONNEL		296.523,30	291.606,02	0,00
Dotations aux amortissements / immobilisations		71.663,04	72.992,35	0,00
Dotations provisions sur immobilisations		0,00	0,00	0,00
Dotations provisions actif circulant		0,00	0,00	0,00
Dotations provisions risques & charges		4.816,00	5.161,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT & PROVISIONS		76.479,04	78.153,35	0,00
Autres charges d'exploitation		422.382,85	430.097,59	0,00
AUTRES CHARGES		422.382,85	430.097,59	0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		1.161.655,80	1.142.783,95	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		-51.723,50	-41.437,36	0,00
Produits financiers de participations		0,00	0,00	0,00
Produits val.mob. & créances actif immob		0,00	0,00	0,00
Autres intérêts produits assimilés		7.874,12	8.071,95	0,00
Reprises s/provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
Différence positive de change		0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		7.874,12	8.071,95	0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées		5.106,41	6.155,30	0,00
Différence négative de change		0,00	0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		5.106,41	6.155,30	0,00
RESULTAT FINANCIER		2.767,71	1.916,65	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-48.955,79	-39.520,71	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		0,00	0,00	0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00	0,00	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		0,00	0,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Dot execp amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		0,00	0,00	0,00

ALC AUDIT

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2018 à 12-2018	01-2017 à 12-2017	Calcul
Report ressources non utilisées ex antérieurs		0,00	0,00	0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées		0,00	0,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES		0,00	0,00	0,00
Participation des salariés		0,00	0,00	0,00
Impôts sur sociétés		726,00	932,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		-49.681,79	-40.452,71	0,00
Resultat a corriger		0,00	0,00	0,00
Bénévolat		0,00	0,00	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00	0,00
Dons en nature		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Secours en nature		0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES		0,00	0,00	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE		0,00	0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier		0,00	0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		0,00	0,00	0,00
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		0,00	0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier		-2.377,08	-1.766,29	0,00

ALC AUDIT

Synthèse du compte d'emploi des ressources

Comité du Morbihan - Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 - arrêté à fin Décembre 2018

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		1006881,38
1-MISSIONS SOCIALES	683325,55	649714,69	1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	912510,31	912510,31
1.1 Réalisation en France	683325,55		1.1 Dons et legs collectés	724397,00	
Actions réalisées directement	438451,06		Dons manuels non affectés	578784,10	
Versements à d'autres organismes agissant en France	244874,49		Dons manuels affectés	12908,58	
			Legs et autres libéralités non affectés	132704,32	
1.2 Réalisées à l' étranger			Legs et autres libéralités affectés	0,00	
Actions réalisées directement	0,00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	188113,31	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0,00				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	237120,20	114875,38			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	237120,20				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		2- AUTRES FONDS PRIVES	79167,95	
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	0,00		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	30826,86	
	242226,46	226187,21	4- AUTRES PRODUITS	95301,30	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	0,00	990777,28			
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	1162672,21		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	1117806,42	
III-ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	4816,00		II-REPRISES DES PROVISIONS	0,00	
	0,00		III-REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS		0,00
IV-EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	49681,79	
V- TOTAL GENERAL	1167488,21		VI- TOTAL GENERAL	1167488,21	
V- Part acqu.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.public		0,00			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée		0,00			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		990777,28	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		990777,28
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES		928614,41

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales	0,00		Bénévolat	0,00
Frais de recherche de fonds	0,00		Prestations en nature	0,00
Frais de fonctionnement et autres charges	0,00		Dons en nature	0,00

ALC AUDIT

1.Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux évènements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Achat de locaux à Lorient 115.000,00€, qui seront aménagés en 2019.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :
- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 et le règlement ANC 2016-07.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ALC AUDIT

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.
Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 29 mars 2019 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2019.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1er janvier au 31 décembre.

2.Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

Rubriques (en euros)	*Valeur brute à l'ouverture de l'exercice*	*Augmentations*	*Diminutions*	*Valeur brute à la clôture de l'exercice*
Immobilisations incorporelles	1418,71			1418,71
Immobilisations corporelles	1078872,19	116040,40		1194912,59
Immobilisations financières	107,10	748,17		855,27
TOTAL	**1080398,00**	**116788,57**	**0**	**1197186,57**

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

ALC AUDIT

2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Batiment Lorient 115 000,00€
- Matériel informatique 1 050.40€

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- néant

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

Nature de l'immobilisation (en euros)	**Investissements directs**
Batiment	115000
Matériel informatique	1040

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations sauf exception : en effet, les frais d'acquisition du bâtiment de Lorient sont comptabilisés en charges.

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Néant
-
-

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

Valeur d'origine (en euros)	***Terrain***	***Construction***	***Installation Matériel***	***Autres***
Amortissement				0
cumul exercices antérieurs				0
dotation de l'exercice				0
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

ALC AUDIT

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

Types d'immobilisations (en euros)	*Valeur brute à l'ouverture de l'exercice*	*Augmentations*	*Diminutions*	*Valeur brute à la clôture de l'exercice*
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Titres immobilisées de l'activité de portefeuille				0
Autres titres immobilisés	107,1	48,17		155,27
Prêts				0
TOTAL	**107,1**	**48,17**	**0**	**155,27**

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Rubriques (en euros)	*Amortissements cumulés au début de l'exercice*	*Augmentations : dotations de l'exercice*	*Diminutions d'amortissements de l'exercice*	*Amortissements cumulés à la fin de l'exercice*
Amort.immob.incorporelles	1418,71			1418,71
Amort.immob.corporelles	243611,81	71663,04		315274,85
TOTAL	**245030,52**	**71663,04**	**0**	**316693,56**

ALC AUDIT

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	*Mode Linéaire*	*DUREE*
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

ALC AUDIT

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	*Montant brut (en euros)*	*Liquidité de l'actif*	
		Échéance à moins d'1 an	*Échéance à plus d'1 an*
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	124 132,37		
Créances clients et comptes rattachés	17 821,33	17821,23	
Autres	106 311,04	106311,04	
Charges constatées d'avance	-		
TOTAL	**124 132,37**	**124132,27**	**0**

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice
(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

ALC AUDIT

2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	*Montant brut*	*Degré d'exigibilité des créances*		
		à moins 1 an	*entre 1 an et 5 ans*	*à plus 5 ans*
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	26456,56	26456,56		
Personnel	202,3	202,3		
Sécurité Sociale et autres organismes	143,04	143,04		
Etat et autres collectivités publiques	746	746		
Legs et dons à recevoir du Siège	94584,47	94584,47		
Legs et donations en cours (RUP)	0			
Débiteurs divers	0			
Autres créances	0			
Produits à recevoir	2000	2000		
Charges constatées d'avance	0			
TOTAL	**124132,37**	**124132,37**	**0**	**0**

2.1.9. Produits à recevoir

- Produits à recevoir BN 2000€

-
TOTAL **2000 €**

2.1.10. Charges constatées d'avance

- néant

-
TOTAL .....€

ALC AUDIT

2.1.11. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2018 (1)	Valeur boursière au 31/12/2018 (2)	Plus ou moins value latente (3) (3)=(2)-(1)	Provison pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Values réalisées	(-) Values réalisées
Compte : 5030 **ACTIONS** • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)			0			
Compte : 5060 **OBLIGATIONS** • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations			0			
Compte : 5070 **BONS DU TRESOR &** **BON DE CAISSE A COURT TERME**			0			
Compte : 5080 **AUTRES VALEURS MOBILIERES** • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie • Sicav & Fonds Communs Monétaires	249878					
COMPTE : 512XXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets	598449,86					
Livrets A	83083,69					
Livrets B						
TOTAL	931411,55	0	0	0	0	0

ALC AUDIT

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2018

N° plan comptable et intitulé	*A Montant au 31/12/2017*	*B Diminution*	*C Augmentation*	*D Montant au 31/12/2018*
Fonds propres				
10220000 - Fonds de dotation (1)				-
10630000 - Fonds de réserve statutaire				-
10650000 - Fonds de réserve générale	349608			349 608,00
10688400 - Fonds de réserve pour missions specifiques				-
11000000 - Report à nouveau créditeur	913954,27			913 954,27
11900000 - Report à nouveau débiteur				-
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2017 (2)	-40452,71	-40452,71		-
Résultat de l'exercice		-54569,79		**- 54 569,79**
Autres Fonds associatifs	-	-	-	-
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				-
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				-
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**-**	**-**	**-**	**- 54 569,79**

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2017 à affecter excédent ou déficit

ALC AUDIT

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

ALC AUDIT

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	***Provisions*** *Au début de l'exercice* *CN° : 15*	***Augmentations*** *Dotations de l'exercice* *CN° 681500*	***Diminutions*** *Reprises de l'exercice* / *Provisions utilisées* *CN° 781500*	*Provisions à la fin de l'exercice* *CN° : 15*	*Informations sur les provisions (*)* - Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
15110000 provision pour litige				0	
15160000 provision pour risque d'emploi				0	
15180000 autres provisions pour risques				0	
15300000 provision pour pension et obligations similaires	22622	4816		27438	
TOTAL	**22622**	**4816**	**0**	**27438**	

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

ALC AUDIT

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	*Provisionné*	*Non provisionné*	*Total*
Indemnité de départ à la retraite	27438		27438

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :
Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :
-Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
-Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

ALC AUDIT

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

(en euros)

Situations / ***Ressources***	***Montant initial***		***Fonds à engager au début de l'exercice (19)***	***Utilisation en cours d'exercice (7894)***	***Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)***	***Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)***
	Année	***Montant***				
Subvention						0 0 0 0 0 0
sous-total		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Subvention provenant du Siège						0 0 0 0 0 0 0 0
sous-total		*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
TOTAL		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

ALC AUDIT

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés

(en euros)

Situations / *Ressources*	*Montant initial*		*Affectation initiale*	*Fonds à engager au début de l'exercice (19)*	*Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)*	*Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)*	*Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)*
	Année	*Montant*	*(1)*				
Dons manuels							
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0
sous-total			*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Legs et donations							
							0
							0
							0
							0
							0
							0
							0
sous-total			*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
TOTAL			**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

(1) Affectation exemple : recherche

ALC AUDIT

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

NEANT

2.2.5. Etat des dettes

Dettes (en euros)	*Montant brut*	*Degré d'exigibilité du passif*		
		Échéances à moins 1 an	*Échéances entre 1 an et 5 ans*	*Échéances à plus 5 ans*
Emprunts obligataires convertibles	0			
Autres emprunts obligataires	0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	271035,1	56929,91	154591,95	59513,23
Emprunts et dettes financières divers	300,57	300,57		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97219,38	97219,38		
Dettes fiscales et sociales	61793,94	61793,94		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	0			
Autres dettes	269295,22	269295,22		
Legs et donations en cours (RUP)	0			
Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	**699644,21**	**485539,02**	**154591,95**	**59513,23**

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

- Comptes fournisseurs ..... 15112.87 €
- Comptes factures non parvenues... 82106.51 €

TOTAL ..... 97219.38 €

ALC AUDIT

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

- Organismes sociaux .....
  - URSSAF /Pole Emploi 27292.67 €
  - Caisse de retraite 8788.71 €
  - Caisse de prévoyance 0 €
  - Mutuelle 0 €

  TOTAL 36081.38 .€

- Taxes dues sur les rémunérations .....€
  - Taxe sur les salaires .....€
  - Formation professionnelle 3574 €

  TOTAL 3574 €

- Dettes concernant les congés payés .....€
  - Dettes congés à payer 15015.50 €
  - Prov. charges sociales s/dettes congés à payer 5651.06 €

  TOTAL 20666.66 €

2.2.8. Charges à payer

Subventions recherches : 50888.00€
- Subventions matériels : 172702.27€
- Volet Social : 45704.95€
-

TOTAL 269295.22€

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

- Etat des engagements : intérêts d'emprunts 12941.39€, pas de garantie.

2.3.Tableau de suivi des legs

Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice	*Legs et donations à recevoir*	*Solde des legs et donations en début d'exercice (475)*	*Legs et donations reçus (encaissement)*	*Décaissements et virements pour affectation définitive*	*Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)*
					0
					0
					0
					0
					0
					0
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

ALC AUDIT

3.Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	13228.70
Prestations de services et produits d'activités annexes	167010.49
Subventions et parrainage	30826.86
Cotisations	84072.00
Dons	670860.63
Legs et donations	132704.32
Autres produits	11229.30
TOTAL	1109932.30

Les informations significatives doivent faire l'objet d'un commentaire approprié

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est d'un montant de -726 Euros

Il se compose de charges exceptionnelles d'un montant de726 Euros
Correspondant à l'impôt sur les bénéfices.

ALC AUDIT

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	*Nombre d'heures de bénévolat dans l'année*	*Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)*	*Valorisation en Euros (2)*
ADMINISTRATEURS ELUS Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	13			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	17	1013,25	0,62	15016,37
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	***9***	6698,5	4,07	99271,77
TOTAUX	**39,00**	**7 711,75**	**4,69**	**114 288,14**

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=14,82 € (nbre heure équivalent temps plein x14,82 €), ou renseigné par le calcul de GABES

ALC AUDIT

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

Compte Comptable	*Nature*	*Montant en €*
62510000 voyage et déplacement	frais de transport et hébergement	16312
62570000 réception	restauration	0
...		0
...		0
TOTAL		16312

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	*Nombre de personnes*	*nombre d'heures DADS*	*Equivalent plein-temps (1)*
Personnel salarié	12	13500	7,417582418
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.1.6 Rémunération des cadres dirigeants

Mme GUIDOUX Sylviane : 41 125€ brut
Mme DEGEZ Laure : 2 070€ brut

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	*Méthode de valorisation*	*Montant en euros*
TOTAL		0

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.
L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

ALC AUDIT

A détailler si l'association ne peut pas évaluer de manière fiable et qu'elles ne sont pas enregistrées en pied de compte de résultat.

ALC AUDIT

3.4. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	*Constructions*	*Installations matériel et outillage*	*Autres*	*TOTAL*
Valeurs d'origine					0
Amortissements - cumuls exercices antérieurs - dotation de l'exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances payées - cumuls exercices antérieurs - exercice					
sous-total	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer - à un 1 au plus - à 5 ans au plus - à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Valeur résiduelle -a 1 an au plus - à plus d'1 an et 5 ans au plus - à plus de 5 ans					
sous-total	0	0	0	0	0
Montants pris en charge dans l'exercice	0	0	0	0	0

ALC AUDIT

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à

10515 membres

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)

Legs nets à réaliser (en euros)	2018
Acceptés par les organes statutairement compétents	
Autorisés par l'organisme de tutelle	
Non-opposition de l'organisme de tutelle	
Assurance-vie	92316.84€

- Autres

3.6.2. Engagements donnés

Néant

ALC AUDIT

4.Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE
« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES
« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE
« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION
« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC
« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

ALC AUDIT

4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	*Montant en Euros*
Manifestations	164089,16
Ventes (dont abonnement à vivre)	13228,7
Prestations et autres ventes	100
Activités de récupération	
Produits financiers	7874,12
Autres produits affectés aux missions sociales	2821,33
TOTAL	**188113,31**

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVES	*Montant en Euros*
Mécénat	71574
Parrainage et recherche partenariat	7593,95
TOTAL	**79167,95**

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	*Montant en Euros*
Etat	
Cee	
Collectivités locales	10826,86
Autres organismes	3000
Autres subventions affectées aux missions sociales	17000
TOTAL	**30826,86**

ALC AUDIT

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	*Montant en Euros*
Cotisations	84072
Autres produits d'activités annexes et prestations	4869,53
Transfert de charges	6359,77
Produits exceptionnels	
TOTAL	**95301,3**

4.2.5. Reprises de provisions

Néant

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	*Montant en Euros*
Report de ressources sur subventions affectées	
Report de ressources sur dons manuels affectés	
Report de ressources sur legs & donations affectés	
TOTAL	**0**

4.3. Informations sur les emplois

ALC AUDIT

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie. La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante ..... et garde un caractère permanent.
Cette méthodologie a été validée par le Conseil d'Administration en date du ..... .

(Seul les frais répartis sont à indiquer dans le tableau ci-dessous)

CHARGES INDIRECTES REPARTIES	***Total***	***Missions Sociales***	***Frais d'Appel***	***Frais de fonctionnement***
Loyer				
Assurance				
Electricité & eau				
Téléphone				
Affranchissement				
Autres à préciser...				

ALC AUDIT

4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	*Montant en Euros*
Actions pour les malades	330045,37
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	97283,69
Actions de Formation	326
Actions de Recherche	10165,3
Actions Autres	630,7
TOTAL	**438451,06**

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de 237 120,20 euros

4.5. Frais de fonctionnement

FRAIS DE FONCTIONNEMENT	*Montant en Euros*
Frais d'information et de communication	12610,97
Frais de gestion	78335,6
Frais formation administrative	
Impôts et taxes	11140,66
Cotisation statutaire 10%	62324,83
Charges financières	6151,36
Dotations aux amortissements	71663,04
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**242226,46**

ALC AUDIT

4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades .....151195.24 euros
- Actions d'information de prévention et de dépistage .....84905.81 euros
- Actions de formations .....euros
- Actions de recherche..... ...2438.94 .euros
- Communication ....36584.02 euros
- Frais d'appel aux dons et legs.....6097.33 euros
- Frais de fonctionnement.....15301.96 euros

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions pour IDR d'un montant de 4816 euros.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	***Montant en Euros***
Engagement à réaliser sur subventions affectées	
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	
TOTAL	**0**

ALC AUDIT

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public (en euros)

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
TOTAL							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.
Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à 1006881.38 € .

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs.
Cette variation s'élève à 0€ (cf tableau 2.2.4.2)

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

ALC AUDIT

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	***Bénévolat***	***Prestations en nature***	***Dons en nature***
Missions Sociales			
Frais de recherche de fonds			
Frais de fonctionnement			
TOTAL			

ALC AUDIT

ALC AUDIT
bakertilly
STREGO

Bureau Lorient
Centre d'Affaires Le pré aux Clerc
CS 90016
4 rue Abbé Laudrin
56324 LORIENT Cedex

T : +33 2 97 64 37 64
F : +33 2 97 64 42 43

contact@tjcompta.com
www.tersigueljolivet.com

COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou
CP3429 - 56034 VANNES CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

ALC Audit SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
S.A.S. au capital de 151.000 euros - R.C.S. LORIENT B 389 396 557. Membre de la Compagnie Régionale de Rennes.

COMITE DEPARTEMENTALE DU MORBIHAN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Parc Pompidou – 3 Avenue Georges Pompidou – CP3429 – 56034 VANNES CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'association Comité départementale du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

En notre qualité de Ccommissaire aux Ccomptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nnationale des Ccommissaires aux Ccomptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1- Convention passée entre le Comité Départementale du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer et l'Hôpital GHBS de Lorient – Hôpital du Scorff

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Michel BONHOMME

Nature et objet : Versement de subventions de fonctionnement.

Modalités : Une subvention de 54 363.77 € a été accordée à l'Hôpital CHBS de Lorient – Hôpital du Scorff dont 20 000 € pour l'Attaché de recherche clinique.

2- Convention passée entre le Comité Départementale du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer et le centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA)

Administrateur concerné : Monsieur Bernard MOMPON

Nature et objet : Versement de subventions de fonctionnement.

Modalités : Une subvention de 25 000 € a été accordée au centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA).

3- Convention passée entre le Comité Départementale du Morbihan de la Ligue Nationale Contre le Cancer et l'association ASP 56 Pays de Vannes

Administrateur concerné : Madame BONNET Véronique

Nature et objet : Versement de subventions de fonctionnement.

Modalités : Une subvention de 800 € a été accordée à l'association ASP 56 Pays de Vannes.

Fait à LORIENT le 08 avril 2019

Le commissaire aux comptes
ALC AUDIT

Stéphane PIQUEE